

LE MOT D'OR DE LA FRANCOPHONIE 2019

(mardi 19 mars 2019 de 14h à 15h)

COUPE DU FRANÇAIS DES AFFAIRES

(projet d'entreprise – créativité francophone – maîtrise du français des affaires)

Annnonce du sujet à communiquer aux candidats lors de leur inscription

Les organisateurs vous remercient et vous félicitent d'affirmer, par votre participation, votre volonté d'entreprendre (4ème partie) marquée par votre créativité francophone (1ère et 4ème parties) et votre souci permanent d'une bonne maîtrise du français des affaires, condition de toute réussite professionnelle et de la compréhension des langues étrangères.

L'épreuve est individuelle. Elle comprend quatre parties indépendantes :

1^{ère} partie du sujet : chercher des mots nouveaux pour des concepts nouveaux.

Le candidat doit proposer, dans chacun des cas suivants et en justifiant sa proposition, un mot, un sigle ou une expression pour désigner en français :

a) L'ensemble des pratiques promotionnelles utilisées par une entreprise pour se rendre visible lors d'un évènement, généralement sportif, sans en être parraineur. Un exemple est l'achat de panneaux publicitaires à proximité de l'évènement avec un visuel reprenant la thématique de celui-ci. Le but est d'obtenir les bénéfices d'un partenariat, en termes de notoriété et d'image, sans en subir les coûts, mais avec le risque que ces actions soient considérées comme illégales.

b) La stratégie de croissance exponentielle rapide adoptée par une entreprise afin d'atteindre une taille critique mondiale en peu de temps. L'entreprise doit se développer très vite pour occuper un vaste marché, en général mondial, avec pour objectif d'être la première à agir à une telle échelle et de limiter la possibilité d'une concurrence sérieuse. On peut citer les exemples de Google (moteur de recherche et services en ligne) et d'Amazon (commerce en ligne).

c) Une alternative écotouristique au camping, proposant des hébergements insolites (cabane, maison arboricole, verdine, tipi, yourte, etc.), avec un niveau de confort plutôt assez élevé, les usagers préférant éviter l'entassement au profit du retour à la nature et du dépaysement.

2^{ème} partie du sujet : trouver les mots et expressions.

Le candidat doit trouver les mots et les expressions de la langue des affaires dont les définitions lui sont fournies.

3^{ème} partie du sujet : proposer des équivalents français.

Le candidat doit remplacer dans un texte les mots étrangers ou relevant du français par des équivalents français.

4^{ème} partie du sujet : savoir entreprendre en français : le candidat doit présenter, en une vingtaine de lignes, un projet réaliste de création d'entreprise (son propre projet ou un projet qui a été réalisé et auquel il aurait aimé participer). Après l'épreuve écrite, le candidat peut présenter son projet à l'aide d'un support numérique de son choix : diaporama, page d'actualité sur un réseau social, etc. Cela peut permettre aux organisateurs de départager les lauréats lors de la cérémonie finale.

N.B. Les annales des sujets des années précédentes peuvent être consultées sur le site sur la Toile de l'APFA (<http://www.apfa.asso.fr>). Les lexiques du site donnent par ailleurs les équivalents français de plus de 7700 anglicismes et plus de 3750 définitions (la plupart officielles) de termes relevant du français des affaires.